



# La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

*Céret, le 20 octobre 2015*

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU SAMEDI 17 OCTOBRE 2015 À CÉRET

La séance est ouverte à 09h30 en présence de Messieurs Coll (Représentant de Monsieur Aylagas, Député), Santol (Représentant Monsieur Torrent Maire de Céret), Marty et Gardella (Représentants Monsieur Martinez Président du Comité Départemental FFRandonnée), Pannabières (Président de La Ronde Cérétane), Bohrer (Président de Laroque Rando)

LE QUORUM EST ATTEINT AVEC 156 SIGNATURES (111 PRESENTS ET 45 REPRESENTES) SUR 280 ADHÉRENTS

### 1. MODIFICATIONS DES STATUTS

Voir pièce jointe n°1

Vote :

Contre 0

Abstention 0

Les nouveaux statuts sont approuvés

### 2. MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Voir pièce jointe n°2

Vote :

Contre 0

Abstention 0

Le nouveau Règlement Intérieur est approuvé

La séance est close à 09h55

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU**  
**SAMEDI 17 OCTOBRE 2015 À CÉRET**

La séance est ouverte à 10h00

1. RAPPORT MORAL

Le rapport moral est agrémenté du rapport d'activité.

Voir pièce jointe n° 3

Vote :

Contre 0

Abstention 0

Le rapport moral est approuvé.

2. STATISTIQUES

Voir pièce jointe n° 4

3. RAPPORT FINANCIER

Voir pièce jointe n° 5

Vote :

Contre 0

Abstention 0

Le rapport financier est approuvé.

4. PROJETS 2015 / 2016

• BUDGET PRÉVISIONNEL

Voir pièce jointe n° 6

Vote :

Contre 0

Abstention 0

Le budget prévisionnel est approuvé.

• LES PROJETS

Voir pièce jointe n° 7

• LES SÉJOURS

Voir pièce jointe n° 8

Vote sur les projets :

Contre 0

Abstention 0

Les projets sont approuvés.

5. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont sortants :

Christiane Agrafeil-Colis

Rose-Marie Monge

Michel Niémec

Pascale Série

Est démissionnaire :

Jean-Pierre Devigne

Sont candidats

Christiane Agrafeil-Colis

François Battle (candidature spontanée)

Albert Monge

Claudette Montel (candidature spontanée)

Vote

Christiane Agrafeil-Colis

Contre 0

Abstention 0

**Elue**

François Battle

Contre 0

Abstention 0

**Elu**

Albert Monge

Contre 1

Abstention 0

**Elu**

Claudette Montel

Contre 0

Abstention 0

**Elue**

6. INFORMATIONS FÉDÉRALES

Voir pièce jointe n° 9

7. INTERVENTION DE MESSIEURS SANTOL (REPRESENTANT MONSIEUR TORRENT, MAIRE DE CERET), PANNABIÈRES (PRÉSIDENT DE LA RONDE CERÉTANE), MARTY (REPRÉSENTANT MONSIEUR MARTINEZ, PRÉSIDENT DU CDRP66)

Ceux-ci se sont déclarés satisfaits de l'évolution de La Randonnée Cérétane, si bien d'un point de vue économique que sportif et soulignent son intégration respectivement dans la vie municipale, fédérale et régionale. Ils assurent Rose-Marie Monge de leur soutien.

## 8. QUESTIONS

Jacques Falgaronne demande s'il est possible d'avoir les formulaires d'adhésion plus tôt.

La mise à disposition des bulletins d'adhésion dépend du montant de l'adhésion qui elle-même comprend la licence dont le montant est fixé par la FFRandonnée. Dès que nous en avons connaissance, nous nous organisons aussi vite que possible pour mettre les formulaires à la disposition des adhérents.

Marie-Antoinette Oms demande si l'opération qu'elle doit subir prochainement, qui fait suite à l'accident survenu lors d'un séjour début 2014 sera pris en compte par l'assurance alors que les contrats fédéraux ont été modifiés.

Dans la mesure où cette opération fait effectivement suite à l'accident, le dossier sera rouvert par l'assurance d'origine sans aucun problème.

Michèle Rivoal demande s'il est envisagé de pouvoir régler les séjours par carte bleue, cette dernière proposant parfois une assurance, redondante, dans ce cas, avec l'assurance proposée par l'organisateur du séjour.

La Randonnée Cérétane ne dispose pas de talon permettant l'utilisation de cartes bleues. Par ailleurs, le paiement par cartes bleues serait facturé à La Randonnée Cérétane. C'est pourquoi jusqu'à présent cette solution n'a jamais été envisagée.

Marie-Antoinette Oms demande pourquoi le prix d'un séjour est supérieur à la tarification groupe appliquée par l'hébergeur.

Le prix des séjours ne comprend pas seulement la prestation d'hébergement, mais aussi la redevance fédérale, la participation aux frais de dossier de l'association et les frais relatifs au « pot de convivialité ». Il est par ailleurs rappelé que ces séjours sont basés sous l'égide de l'amitié et qu'y participer reste naturellement facultatif.

La séance est close à 11H15

La Secrétaire

Pascale SERIE



Pièces jointes :

N° 1 Nouveaux Statuts

N° 2 Nouveau Règlement Intérieur

N° 3 Rapport Moral et rapport d'Activité

N° 4 Statistiques

N° 5 Rapport Financier

N° 6 Budget prévisionnel 2016

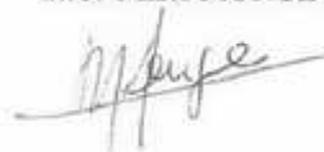
N° 7 Projets 2016

N° 8 Séjours 2016

N° 9 Informations fédérales

La Présidente

Rose-Marie MONGE





# La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

## Pièce jointe n°1

### RESOLUTIONS STATUTAIRES

Bonjour,

Tout d'abord Merci à tous de votre présence qui prouve l'intérêt que vous portez à notre association : La randonnée Cérétane.

Merci à M. Coll qui représente notre député M. Aylagas, M. Santol Responsable du service des sports de Céret, Michel Gardella Vice Président de FFRandonnée66, Francis Marty Trésorier de la FFRandonnée66.

Merci à nos amis voisins, Luc Panablères et Jean Marie Honorio de la Ronde Cérétane, Christian Bohrer de Laroque Rando qui nous font l'honneur d'être présents.

Nous sommes réunis ce matin pour procéder à la tenue de deux Assemblées Générales,

- l'une Extraordinaire qui statuera sur les modifications des statuts et du Règlement Intérieur,
- l'autre Ordinaire, au cours de laquelle nous vous présenterons le bilan de cette année et les projets à venir.

#### Pourquoi cette Assemblée Générale Extraordinaire ?

Par obligation légale, toute modification des statuts doit être validée en Assemblée Générale Extraordinaire.

Alerté par une incohérence entre l'objet de l'association et la réalité du terrain le Conseil d'Administration a réétudié les statuts dans son fond et dans sa forme.

Vous avez reçu un exemplaire de ce projet afin de l'étudier ; deux évolutions nous ont été demandées ;

Nous en avons tenu compte, dans les modifications que nous vous présentons.

Tout d'abord, l'objet des actuels statuts qui stipule :

*<< Art. 2 - Cette association a pour but l'organisation de randonnées accompagnées en montagne, ouvertes à tous. Entretien et baliser les sentiers existants. En créer d'autres si possible. Développer le tourisme en montagne >>*

Nous vous proposons pour coller à ce que nous faisons :

*<< Art. 2 - Objet de l'association :*

Organisation de randonnées pédestres accompagnées ouvertes à tous et participation à l'entretien et au balisage des sentiers existants. >>>

*Art. 5 - Admission :*

Au lieu de :

*« Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées ».*

*<< Toute personne peut prétendre à être admise à l'association ; sont acceptés les mineurs enregistrés sur une licence familiale. >>*

*Art. 6 - Les membres :*

*<< Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de respecter le Règlement Intérieur de La Randonnée Cérétane, et de régler annuellement leur adhésion (licence plus cotisation fixée par le CA, ou simple cotisation pour les licenciés FFRandonnée d'autres clubs). >>>*

Au lieu de :

*<<< Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une cotisation fixée par le conseil d'administration. >>>*

*Art. 8 - Les ressources de l'association comprennent*

A été rajouté une quatrième ressource :

**4. Les produits de prestations, d'articles ou objets en rapport avec l'activité de l'association.**

*Art 10 – Conseil d'Administration*

Nous avons retiré la partie :

*<< Le conseil étant renouvelé tous les ans par tiers, les deux premières années les membres sortant sont désignés par le sort >>>*  
qui n'a plus lieu d'être.

**Art. 12 - Assemblée Générale**

On a rajouté :

<<< les convocations peuvent être adressées par courrier ou courriel >>

et modifié :

<<< le nombre de procurations est limité à 3 par adhérent. >>> *(au lieu de 4)*

**Art 13 - modifications statutaires :**

On a précisé :

<< Les modifications statutaires sont de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui statuera à la majorité des membres présents ou représentés quelque soit leur vote (voix favorables supérieures d'au moins une voix aux voix défavorables). >>>>

**Art 14 : Règlement Intérieur**

On a précisé

<<<< Etabli et modifiable par le Conseil d'Administration en place, il est applicable avant d'être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. >>>

Nous vous proposons maintenant de statuer sur ces nouveaux statuts

- Approbation



# La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

## Pièce jointe N°2

### LES MODIFICATIONS APPORTEES AU REGLEMENT INTERIEUR

Nous avons rajouté :

Art. 2 :

Les pratiquants possédant une licence FFRandonnée valide obtenue auprès d'une autre association et désireux de pratiquer avec La Randonnée Cérétane régleront le montant d'une cotisation défini par le Conseil d'Administration. Il leur sera demandé la photocopie de leur licence.

Art. 4 :

Cet équipement de base sera complété par une trousse de secours personnelle.  
Le randonneur doit aussi avoir avec lui sa licence ainsi que sa carte d'alerte et de secours renseignée.

Art 5 -

⇒ Cette feuille de présence est nécessaire en cas de mise en cause de la responsabilité civile de l'association.

Art 7 -

Les chiens ne sont pas admis en randonnée hormis les chiens guides.

Art 13 -

Les non membres, licenciés FFRandonnée, ou en possession d'une rando-carte annuelle, peuvent participer aux séjours s'ils règlent la cotisation annuelle de la Randonnée Cérétane.



# La Randonnée Céretane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

## Pièce jointe N°3

**RAPPORT MORAL 2015**  
**Rose-Marie Monge, Présidente**  
**Assemblée Générale du 17 Octobre 2015**

Elue pour 3 ans, j'arrive au terme du mandat que vous m'aviez confié et je me dois de vous présenter les différents rapports qui témoigneront de l'engagement de Tous, Administrateurs, Animateurs.

Pour alléger notre matinée, rester claire et synthétique, je vous présenterai le rapport moral que Pascale, secrétaire générale, complètera au fur et à mesure avec le rapport des activités.

Quels ont été nos **objectifs** pour répondre à notre stratégie d'ouverture et de pérennisation du club.

### **Maintenir le programme de Randonnées Sportives et Randonnées Festives**

- 47 animateurs ont proposé 279 randonnées pour 5 groupes différents satisfaisant ainsi tous les niveaux de marche.
- 7 séjours (Raquettes, Marseille, Maroc (2), Matemale, Oléron, Hte Ardèche) 150 participants.
- Les traditionnelles randonnées festives (Noël, Nouvel an, Galettes des Roi, Bunyetes, Fête du club)

### **Elargir nos compétences par la formation**

- 5 nouveaux animateurs brevetés dont 3 Animateurs « niveau 1 » – et 2 Animateurs « niveau 2 »
- 3 Brevetés ont participé au « tronc commun Montagne »
- 7 adhérents ont suivi un stage de « Baliseurs »
- 2 sessions, l'une formation, l'autre révision concernaient les gestes des 1<sup>er</sup> secours.

### **Renforcer le partenariat et Partager nos valeurs : par l'Organisation ou la Participation**

- La Randonnée pour la « Ronde Cérétane » :  
25 Adhérents ont accueilli 500 randonneurs sur les sentiers de Céret.
- La randonnée du 1<sup>er</sup> Mai, avec l'association « les donneurs de sang ».
- Les randonnées pour le Téléthon
- La journée de l'autisme
- La « randonnée commentée » à la Journée des sports : # ARAVIA avec la Communauté de communes du Bas Vallespir
- Le forum des associations sportives à Céret
- La fête départementale de la Randonnée Pédestre organisée par la FFRandonnée des Pyrénées Orientales.
- Le Rando Challenge
- Les rencontres de la Forêt
- Le Débalisage du Trail « 100 miles sud de France »

### **Communiquer et Renforcer nos liens :**

- L'édition du « lien des randonneurs » dont le numéro 12 vient de paraître.
- La diffusion des événements « Randonnées » sur le département
- La mise à jour du site
- L'envoi de différentes informations par courriel ou courrier

### **Quels étaient nos projets ?**

- Rando Promenade du dimanche :

Ce groupe Rando Promenade s'est étoffé et chaque Dimanche nous pouvons choisir l'une des trois randonnées proposées par nos animateurs bénévoles, brevetés ou non.: Montagne, Rando ou Rando-Promenade.

- Les raquettes à neige en Week-end et en journée
- Les « sentiers à ne pas oublier »

- La « Rando-Santé® »

La Randonnée Cérétane a obtenu la labellisation « Rando-Santé® » de FFRandonnée. Un animateur est formé et proposera à partir du mois de Novembre, et tous les 1<sup>ers</sup> Mardis du mois, une randonnée sous ce label.

La Randonnée Cérétane, Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

Une mutualisation au niveau département, viendra compléter ce programme, afin d'offrir chaque semaine une Rando-Santé®.

La prochaine formation sera suivie par Yves Santo en Janvier. D'autres candidatures sont encore possibles.

- La Marche Nordique

Après étude de faisabilité, et avec l'aide de Xavier Kuhn, animateur Marche Nordique de Collioure, deux journées ont été mises en place. (26 participants)  
D'autres journées seront programmées en fonction de sa disponibilité, en attendant la prochaine formation qui sera suivie par Bernard Lambert.

- Partenariat :

Nous avons signé une nouvelle convention avec la Communauté de Communes du Bas Vallespir afin d'améliorer la signalétique sur les Itinéraires que nous avons balisés en 2014.

**Dernier point important de cette année :  
les 30 ans de la Randonnée Cérétane.**

Cet évènement a été fêté le 16 Septembre en présence de Mr Torrent, Maire de Céret, Mr Thomas représentant Mr Aylagas, Député, de Mr Puigmal, Mme Quer, et Mme Hargreaves, conseillers municipaux de Céret.

C'est nombreux et dans une ambiance amicale que nous avons parcouru « l'album des 30 ans » qui relate la vie de notre association.

Les 30 premiers albums sont numérotés et nous en avons offerts 7. Aux Présidents, Louise Lopez, Pierre Guillermou, Baptistin Pagès, Jean Porquères, et à la municipalité de Céret. Nous remettons ce jour un exemplaire à Jean Ferrer, et à la Ronde Cérétane pour marquer nos 8 années de collaboration.

Conclusion :

Depuis sa création et sous l'impulsion de leur Président, les équipes des administrateurs se sont efforcés de répondre aux souhaits des adhérents, et ont toujours veillé à faire évoluer l'association, dans un esprit d'ouverture et de convivialité et en gardant en mémoire le chemin parcouru.

Pour ma part, j'ai agi avec conviction et honnêteté, en m'assurant du bien fondé de nos actions et en respectant nos Valeurs.

Nous sommes aujourd'hui 280 adhérents, ce nombre est pratiquement stable depuis 2000, l'organisation et l'administration de La Randonnée Cérétane demandent de la bonne volonté et de la disponibilité, chacun d'entre vous, peut y trouver sa place. Je vous remercie.

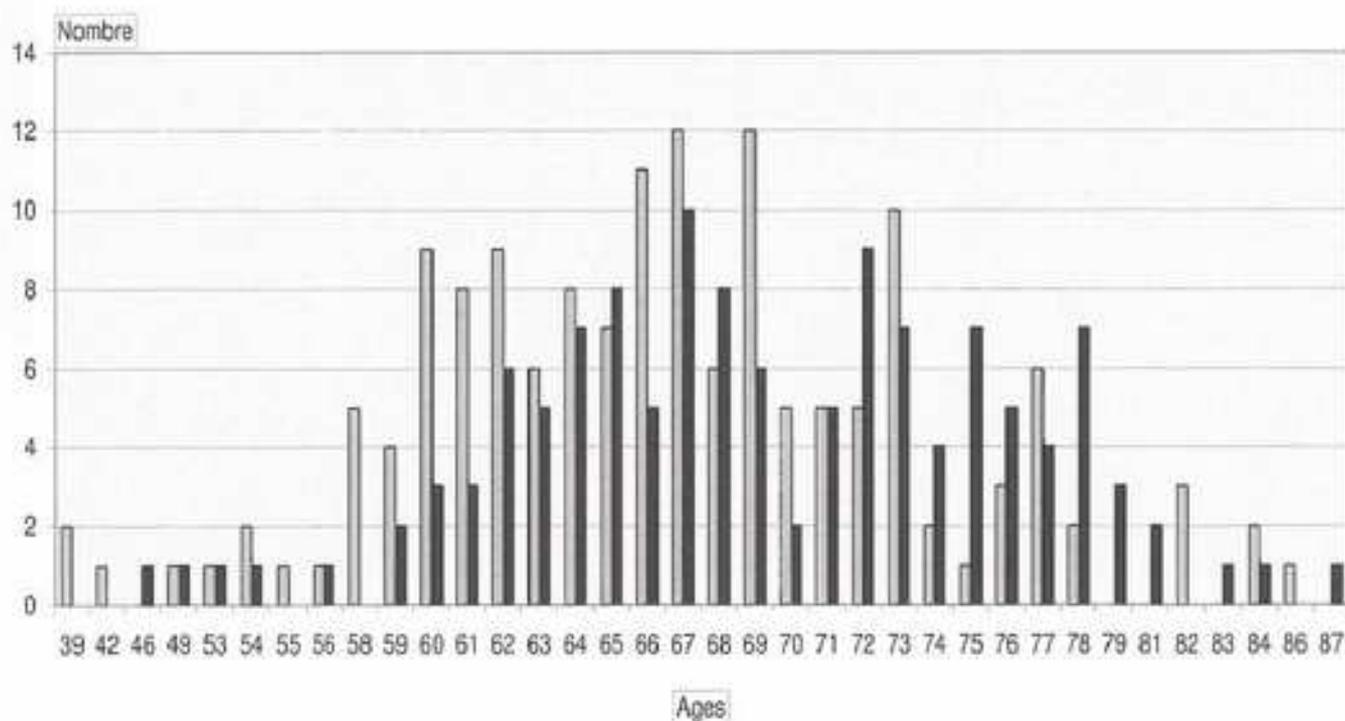
## Pièce jointe N°4

### La Randonnée Céretane a rajeuni

- Moyenne d'âge générale 2014-2015 : **67,6**  
contre 68.1 en 2013-2014.
  - Gazelles : **66.4**
  - Isards : **69.1**
- Pour le rajeunissement, moyenne d'âge des 48 nouveaux : **64.6**
  - Gazelles : **61.8**
  - Isards : **67.4**

# Comparaison des valeurs d'âges H/F

Sexe  
□ F ■ M



## Régions de résidences des âmes dans les Pyrénées Orientales

Vallespir	57,55%
Roussillon	11,87%
les Albères	9,35%
les Aspres	6,47%
Ribéral	3,96%
Côte Radieuse	3,24%
Salanque	1,08%
Bas Conflent	0,72%
Corbières	0,72%
Autres horizons	5,04%

## Villes et villages résidentiels des âmes dans le Vallespir

<b>Céret</b>	<b>61,25%</b>
St. Jean Pla de Corts	15,00%
Maureillas	11,88%
Reynès	5,63%
Amélie les bains	3,75%
Arles sur Tech	1,25%
Le Boulou	0,63%
Prats de Mollo	0,63%

## Les « racines » des âmes

Pyrénées Orientales	64	Pas de Calais	5	Maine et Loire	3
Paris	10	Seine Saint-Denis	5	Somme	3
Hauts de Seine	9	Allemagne	4	Var	3
Algérie	6	Angleterre	4	Alpes-maritimes	2
Espagne	6	Haute Garonne	4	Aude	2
Nord	6	Loire	4	Bouches du Rhône	2
Val de Marne	6	Moselle	4	Charentes maritimes	2
Gironde	5	Danemark	3	Eure	2
Maroc	5	La Réunion	3	Haute Garonne	2

# Les « racines » des âmes

suite

Ille et Vilaine	2	Val d'Oise	2	Dordogne	1
Indre et Loire	2	Viet-Nam	2	Doubs	1
Italie	2	Ain	1	Finistère	1
Jura	2	Aisne	1	Haute Loire	1
Lot et Garonne	2	Aveyron	1	Haute Saône	1
Manche	2	Belgique	1	Haute Marne	1
Pyrénées Atlantiques	2	Calvados	1	Hautes Alpes	1
Rhône	2	Côte d'Ivoire	1	Hautes Pyrénées	1
Tunisie	2	Deux Sèvre	1	Hérault	1

# Les « racines » des âmes

suite

Hongrie	1	Meuse	1	Tarn et Garonne	1
Indre	1	Norvège	1	Thaïland	1
Indre	1	Oise	1	Vaucluse	1
Irlande	1	Orne	1	Vendée	1
Loir et Cher	1	Pays-Bas	1	Vosges	1
Loire Atlantique	1	Puy-de-Dôme	1	Yonne	1
Loiret	1	Saône et Loire	1	Yvelines	1
Lot	1	Sarthe	1		
Mayenne	1	Seine Maritime	1		

## Des « racines » et des âmes

- 79 « origines » différentes pour 237 « origines » renseignées sur 280 bulletins.
- Les Pyrénées Orientales sont majoritaires, mais avec seulement 27% pas de majorité absolue.
- Paris et la région parisienne sont bien représentés.
- Un « patchwork » de personnalités et cultures réunis par la même passion de la marche en milieu naturel et de la convivialité dans une association dynamique.

Moyenne de fréquentation des sentiers  
tous niveaux confondus

	Saisons			
	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
dimanche	11,1	12,0	13,5	12,8
mardi	19,8	24,4	20,9	21,0
jeudi	11,5	10,2	9,2	8,6
En tout	14,4	16,4	15,6	15,4

## Moyenne de fréquentation des sentiers par niveaux

	Saisons			
	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
+Rando	9,7	8,9	8,5	8,3
Marcheurs	23,3	27,0	22,2	20,4
Montagne	5,1	9,1	8,9	8,3
Promeneurs	14,9	21,8	19,6	21,7
Rando	17,1	14,7	16,4	12,4
RandoPromenade	6,3	8,7	13,1	15,6

## Le cœur de La Randonnée Céretane : les animateurs

	Saisons			
	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
Animateurs actifs	49	47	47	47
Sorties proposées	315	287	281	279
Sorties annulées	27	23	13	27
Sorties réalisées	288	264	268	252

## Les statistiques du 09-2010 au 09-2015

- 1414 feuilles de participation préparées et expédiées aux animateurs.
- 1297 feuilles de participation réceptionnées en retour des animateurs et enregistrées.

(La différence est due aux annulations et quelques oublis des animateurs)

- 19621 cases cochées devant les noms des participants pour sélectionner les niveaux dans les feuilles.

# Assemblée Générale 2015

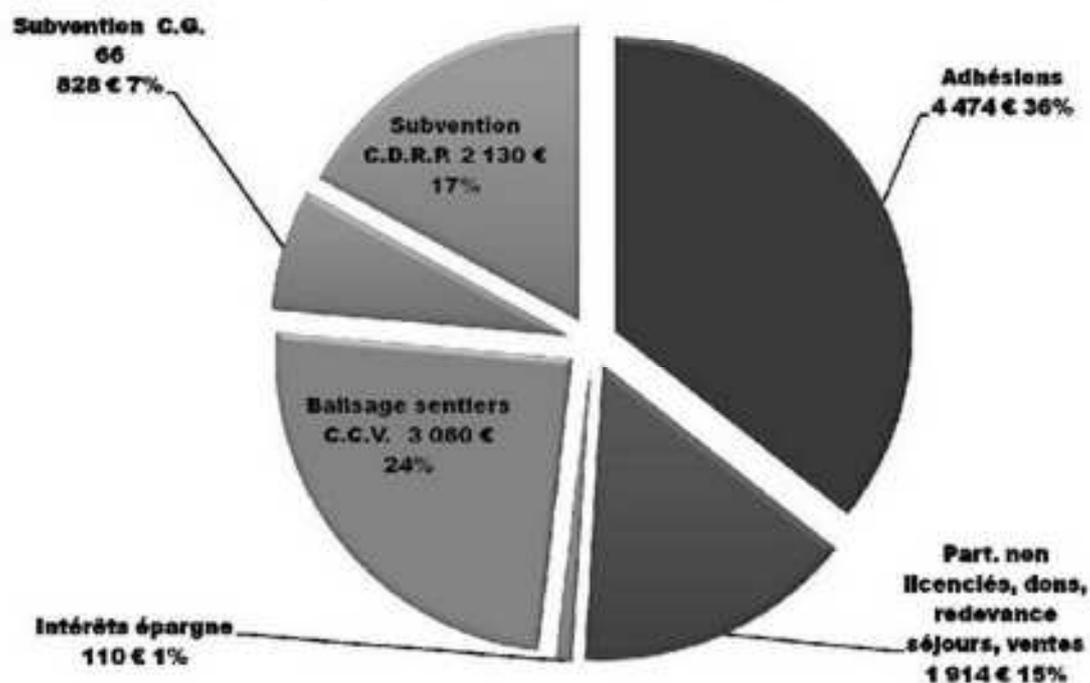
## Le Rapport financier



### La Randonnée Cérétane Résultat 2014-2015 RECETTES

<b>Adhésions (16.00€)</b>	<b>4474 €</b>	<b>36%</b>
<b>Participation non licenciés, dons, redevance gestion séjours, ventes de marchandises</b>	<b>1914 €</b>	<b>15%</b>
<b>Intérêts de l'épargne</b>	<b>110 €</b>	<b>1%</b>
<b>Balisage sentiers C.C.V.</b>	<b>3080 €</b>	<b>25%</b>
<b>Subvention Ville de Céret</b>	<b>0 €</b>	<b>0%</b>
<b>Subvention C.G. 66</b>	<b>828 €</b>	<b>6%</b>
<b>Subvention C.D.R.P.</b>	<b>2130 €</b>	<b>17%</b>
<b>Total</b>	<b>12 536 €</b>	<b>100%</b>

**La Randonnée Cérétane  
Résultat 2014-2015  
RECETTES**



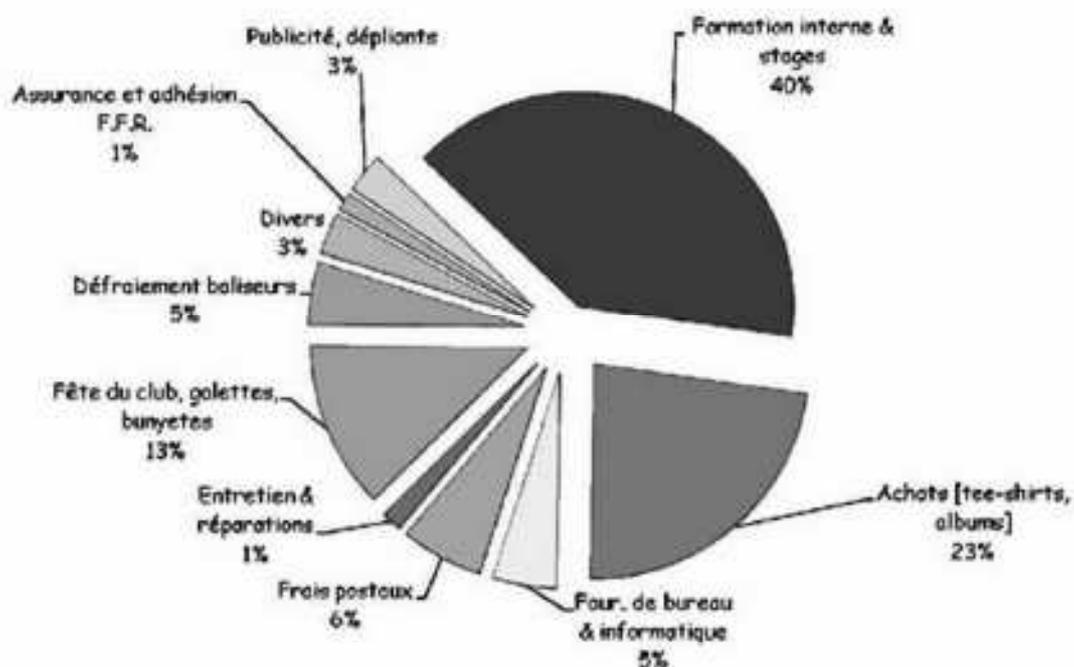
3

**La Randonnée Cérétane  
Résultat 2014-2015  
DEPENSES**

Achats [tee-shirts, albums]	2601 €	23%
Frais de bureau & informatique	539 €	5%
Frais postaux	694 €	6%
Entretien, réparation	165 €	1%
Fête du club, Galettes, Bunyetes	1425 €	12%
Défraiement baliseurs	532 €	5%
Divers	350 €	4%
Assurances et adhésion FFR	150 €	1%
Publicité, dépliants	332 €	4%
Formations internes & stages	4536 €	39%
<b>Total</b>	<b>11324 €</b>	<b>100%</b>

4

## La Randonnée Cérétane Résultat 2014-2015 DEPENSES



5

## La Randonnée Cérétane SEJOURS

<b>Nombre de séjours</b>	<b>5</b>
<b>Matemale, Calanques de Marseille, Capcir, Haute Ardèche, Ile d'Oléron</b>	
<b>Nombre de participants</b>	<b>150</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>64814 €</b>
<b>Bénéfice / Perte</b>	<b>0 €</b>

6

**La Randonnée Cérétane**  
**Résultat 2014-2015**  
**SYNTHESE**

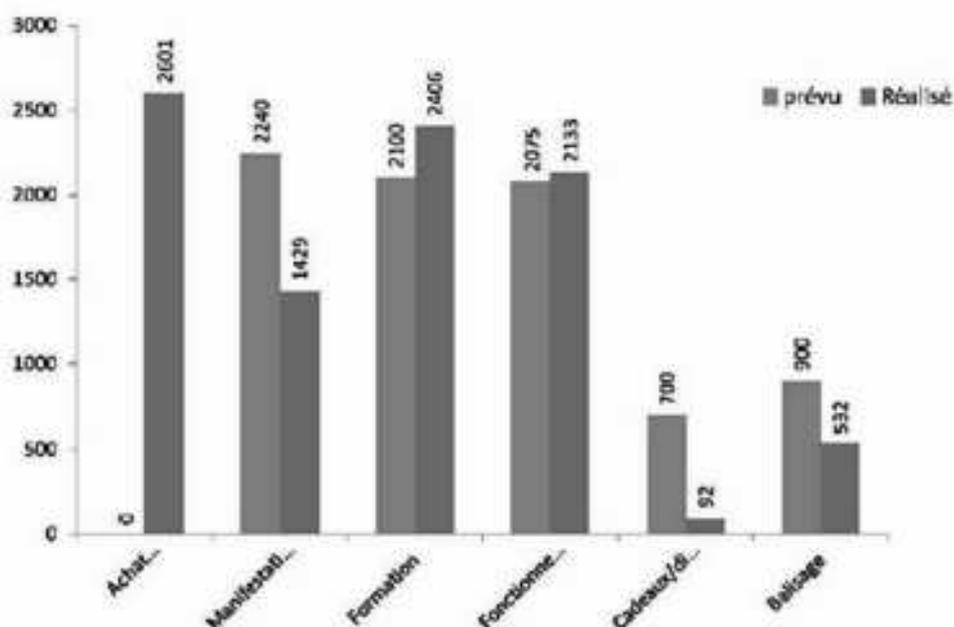
<b>RECETTES</b>	<b>12536 €</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>-11324 €</b>
<b>RESULTAT [Excédant]</b>	<b>1212 €</b>

**PORTEFEUILLE DE L'ASSOCIATION**

<b>Comptes courants</b>	<b>2 279 €</b>
<b>Caisse</b>	<b>209 €</b>
<b>Compte épargne</b>	<b>12 768€</b>
<b>Total des avoirs</b>	<b>15 256€</b>

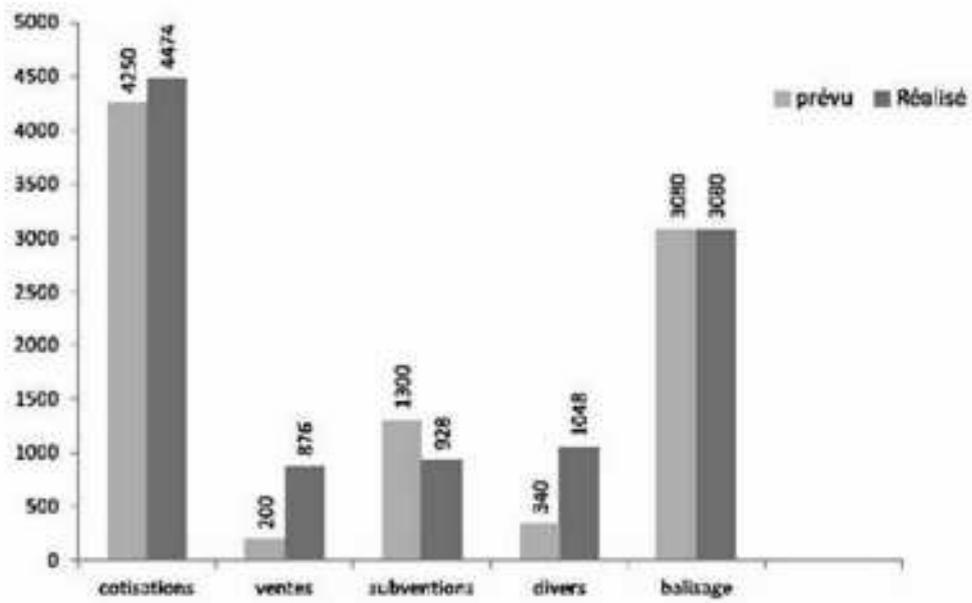
7

**Exercice comptable 2014-2015**  
**Comparatif Prévision-Réalisé**  
**DEPENSES**



8

Exercice comptable 2014-2015  
Comparatif Prévission-Réalisé  
RECETTES



# Assemblée Générale 2015

## Budget prévisionnel



### La Randonnée Cérétane Budget prévisionnel 2015-2016

Budget Prévisionnel 2015-2016			
Recettes		Dépenses	
<b>Adhésions (15.50 € )</b>	<b>4 330 €</b>	<b>Défraiement baliseurs</b>	<b>1400 €</b>
<b>Autres recettes</b>	<b>1400 €</b>	<b>Frais de bureau et info</b>	<b>590 €</b>
<b>Intérêts de l'épargne</b>	<b>100 €</b>	<b>Frais postaux</b>	<b>700 €</b>
<b>Balisage sentiers C.C.V.</b>	<b>1500 €</b>	<b>Entretien &amp; réparations</b>	<b>200 €</b>
<b>Subvention Ville de Céret</b>	<b>500 €</b>	<b>Fête du club, galettes, etc.</b>	<b>1530 €</b>
<b>Subvention C.G. 66</b>	<b>500 €</b>	<b>Assurance, adhésion F.F.R.</b>	<b>150 €</b>
<b>Subvention C.D.R.P.</b>	<b>2130 €</b>	<b>Divers</b>	<b>270 €</b>
		<b>Cadeaux, dons</b>	<b>200 €</b>
		<b>Publicité</b>	<b>250 €</b>
		<b>Formation &amp; stages</b>	<b>4580€</b>
<b>Total</b>	<b>10460 €</b>	<b>Total</b>	<b>9870 €</b>
<b>Résultat [Excédent]</b>	<b>590 €</b>		



# La Randonnée Céretane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de  
l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

---

## Pièce jointe N°7

### LES PROJETS 2016

1. Maintenir toutes les activités
2. Faire de la Marche Nordique et la RandoSanté® deux activités régulières
3. Poursuivre l'exploitation des sentiers à ne pas oublier
4. Honorer la convention signée avec la Communauté de communes.



# La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de  
l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

## Pièce jointe N°8

### LES SEJOURS 2016

**La Randonnée Cérétane propose pour l'année 2016 les séjours suivants.**

- 1. Matemale (Capcir), séjour « raquettes » à l'Auberge La Prairie en pension complète, organisé par Christiane Agrafeil-Colis du 5 au 12 mars 2016 ; niveau Randonneurs.**
- 2. Murol (Massif Central), séjour « randonnée » au centre Azuréva en pension complète, organisé par Mike Cartwright et Claude Bonnet du 12 au 19 juin 2016 ; niveaux Randonneurs et Promeneurs.**
- 3. Arzon (Golfe du Morbihan) séjour « randonnée » au centre Azuréva en pension complète, organisé par Alain Rivoal et Jean Agusti du 4 au 11 septembre 2016 ; niveaux Randonneurs et Promeneurs.**

**Par ailleurs, deux séjours organisés directement par Khalid Quasmani sous la responsabilité d'Humanlaya sont ouverts entre autres aux membres de La Randonnée Cérétane :**

- 1. Fès et sa région (Maroc), circuit touristique en pension complète, organisé la première quinzaine de mai 2016 ; tous niveaux.**
- 2. Le Toubkal (Maroc), séjour « randonnée » en pension complète organisé la deuxième quinzaine de juin 2016 ; niveau Randonneurs Agueris.**

**Les inscriptions sont ouvertes à partir de la clôture de l'Assemblée Générale de ce jour, 17 octobre 2015.**



# La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

## Pièce jointe N°9

### LES INFOS FEDERALES

#### L'assurance :

La Fédération a changé d'assureur en ce qui concerne les garanties liées à la licence qui est maintenant la Mutuelle des Sportifs (MDS).

Les assurances liées à la responsabilité civile du club et des licences sont désormais couvertes par la MDS.

#### L'assurance du licencié :

La MMA, jusqu'au 31 Décembre 2015 pour les licenciés 2014/2015.

La MDS, pour les licenciés 2015/2016.

La garantie de la MDS court du jour de la souscription au 31 Aout 2016.

L'assureur prend en charge également les « forfaits accueil » et les forfaits « manifestations exceptionnelles ».

Ils sont compris dans la « Responsabilité Civile ».

#### MDS pour les assurances facultatives « Séjours et Voyages »

A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2016, pour tous les voyages 2016.

Les assurances « annulation-interruption » « bagages » « assistance rapatriement » seront pris en charge par la MDS.

Une nouvelle grille tarifaire a été établie.

#### Deux infos « formation »

- La Formation Continue : 21 et 22 Novembre à Perpignan, pour tous les brevetés de plus de 5 ans -  
Remise à jour des connaissances : 1 journée en salle, 1 terrain.
- La Formation « Collecteurs » - 3 et 4 Décembre à Perpignan.  
Numérisation des GR® et des PR® Labellisés.